

ESPARRON DE PALLIERES

JUIN 2012 / N°14

BULLETIN COMMUNAL



RAPPEL HORAIRES MAIRIE / AGENCE POSTALE COMMUNALE



Mardi et Mercredi 8h00 à 12h00

vendredi 13h00 à 16h00

samedi 10h00 à 12h00



Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30 à 10h30 / samedi 8h00 à 12h00



LE MOT DU MAIRE

Contact

Mairie

Place de l'église
83560

ESPARRON DE PALLIERES

Tél.: 04.94.80.60.26.

Fax : 04.94.80.63.00

esparron83@wanadoo.fr

www.esparron.fr.st

Mesdames ,Messieurs, Chers administrés ,

Nous voici en plein chantier de la « Grand Rue ».

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre patience et de votre compréhension, en cette période de travaux qui vous affectent tous.

Pour certains il y a eu coupure d'eau brutale sans avoir été prévenu durant quelques heures, à plusieurs reprises, et durant environ 18 heures la dernière fois. Ces coupures sont la conséquence d'un réseau vieillissant avec des vannes de fermeture bloquées et inutilisables.

Aujourd'hui des vannes de secteurs sont posées et le haut du village qui a vécu ces épisodes difficiles sera protégé du manque d'eau lors de nouveaux incidents de « casses » sur le réseau dans la deuxième partie de la grand rue .

Certains jours les machines du chantier sont en action vers 6 heures du matin. Nous sommes conscients, les responsables du chantier et moi-même des nuisances que cela occasionne. Le mois de Mai, et tout le monde le sait, est le mois qui cumule le plus de jours férié et d'occasions de faire « le pont ». De plus quelques jours de pluie sont venus s'ajouter à ces désagréments.

Afin de rattraper le retard pris et d'écourter la durée totale du chantier, l'entreprise a choisi de faire deux heures de plus par jour.

Encore une fois toutes nos excuses et merci !!!

Martine ARIZZI.

DANS CE NUMERO

EDITO	1
CCAS	2
SERVICES PUBLICS A BARJOLS	3
ASSOCIATIONS	4-5 6
TRANSPORT	7
CRECHES INFOS UTILES	8

«Un auteur est peu propre à corriger les feuilles de ses propres ouvrages : il lit toujours comme il a écrit et non comme il est imprimé.»

Voltaire

Le mot du Garde Champêtre

A l'approche de l'été je vous engage à parfaire votre débroussaillage autour de vos habitations si ne n'est déjà fait et vous rappelle que cette mesure est votre meilleure protection contre les incendies. Cette année encore sera mise en place une opération vigilance des domiciles. N'hésitez pas à rentrer en contact avec moi pour que je puisse exercer une surveillance accrue pendant vos absences. Avant votre départ rangez les extérieurs en entreposant certains matériaux qui pourraient être volés ou servir au cambriolage de votre maison ce qui serait un comble (pelle, pioche, pieds de biche, masse, échelle). **Jean-Michel LECLERCQ**

CCAS : commission communale d'action sociale

APA : Mode d'emploi

L'Allocation personnalisée d'autonomie crée en 2002, répond aux besoins des personnes âgées dépendantes, qu'elles vivent chez elles ou en établissement.

C'est le Conseil Général qui évalue les demandes et établit un plan d'aide avec les familles. Les dossiers sont en retirer en Mairie aux horaires d'ouvertures.

Les personnes concernées sont les personnes de plus de 60 ans rencontrant des difficultés dans les gestes du quotidien. Pour les personnes de moins de 60 ans en perte d'autonomie (à cause d'une maladie neuro dégénérative par exemple) il existe depuis 2006 la PCH : Prestation de Compensation du Handicap qu'il convient de demander à la MDPH, Maison Départementale des personnes handicapées.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie qui vous dirigera vers le CCAS, ou les services du Conseil Général ou la MDPH selon votre demande. Pour trouver un service d'aides à la personne, un annuaire est accessible sur le site de l'Agence Nationale des services à la personne : **www.servicessalapersonne.gouv.fr**

CONTACTS UTILES :

Conseil Général du VAR (Pour la liste des établissements)	0483954640
Conseil Général du VAR (pour signaler un changement)	0483953000
MDPH	0810830083
PACT DU VAR (pour le financement des aménagements du logement)	0494226585
France ALZHEIMER VAR	0494093030

Assistante sociale Nathalie PEDRETTI
04.83.95.41.60.

Caroline REVERBEL, Vice Présidente du CCAS.

L'été arrive : Le Conseil Municipal a voté le 21 mai une participation au Centre aéré de RIANS et une aide pour les colonies de vacances à l'ODEL VAR.

Renseignements et inscription au centre aéré de RIANS : **04.94.72.60.57.**

ODEL VAR Contact infos résa :
04.94.925 985.

* séjours éducatifs pour les 6/17 ans organisés par la ligue de l'enseignement

info : ww.fol83.laligue.org

* séjours environnement pour les 11/15 ans à 15€ proposés par la ligue de l'enseignement et le Conseil Général (5 jours/4 nuits). Informations, inscriptions en mairie
Inscription urgente, places limitées !

L E P L A N C A N I C U L E

L'été arrive, c'est pourquoi le plan canicule est de nouveau mis en place cette année sur la Commune d'Esparron du 1er Juin au 31 Août 2012. La mairie met à disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes handicapées bénéficiant de l'allocation adulte handicapée, de l'allocation compensatrice tierce personne, de la carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité.

Informations "Canicule Info Service" (n° du ministère de la Santé et des Solidarités) au **0821 22 23 00 (0,12 €/minute)**

LE RELAIS DES SERVICES PUBLICS A BARJOLS



Tout habitant de la communauté de communes et donc tout(e) Esparronnais(e) peut bénéficier gratuitement des services du relais de Barjols. Si vous avez besoin d'informations, de conseils ou d'effectuer des démarches concernant l'emploi, la formation, l'aide juridique auprès d'un avocat, la création d'entreprises...

N'attendez plus et faites votre choix, venez à Barjols aux permanences !

Anne CHIMENE, 1ere adjointe, déléguée CCAS

Relais Services Publics

Ancien collège

261, route de Tavernes

83670 BARJOLS

Téléphone : 04 94 77 10 08

Télécopie : 04 94 77 15 09

Messagerie : rsp-barjols@orange.fr

Contact : Agnès Bouliteau

LES PERMANENCES

AVIE CAP EMPLOI Insertion professionnelle des personnes handicapées

3ème jeudi du mois de 9 h à 12 h sur RDV au 04 94 22 36 16

AVOCAT

2ème et 4ème lundi du mois de 14 h à 17 h sur RDV au 04 94 77 10 08

A.C.A.P. 83 Aide à domicile

2ème mardi du mois de 10 h à 12 h sur RDV au 04 94 77 10 08

CEDIS Bénéficiaires du RSA

1er et 3ème mardis du mois ET 2ème et 4ème vendredis du mois sur RDV au 04 94 59 11 27

CPAM Sécurité Sociale

Tous les jeudis de 9h à 11h30

D.E.F.I.E. Créateurs d'entreprise

Tous les mardis de 14h à 17 h sur RDV au 04 94 72 62 10

MDEF PROVENCE VERTE Amorçage de projet et Auto

Entrepreneurs 1er mardi du mois de 10h à 12h et 14h à 16h sur RDV au 04 94 72 62 10

O VAR Aide à Domicile

3ème mardi du mois de 9h à 12h sur RDV au 06 73 49 25 18

POLE EMPLOI

2ème et 4ème jeudis du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h30

SAFER Agriculteurs et Propriétaires ruraux

Tous les mercredis de 9h à 12h





ASSOCIATIONS EN FETE

La fête des associations s'est déroulée le samedi 19 mai au jeu de boules.

Toutes les associations étaient réunies autour de leur stand, faisant partager leurs créations, photos, programmes...; la tombola était tenue cette année par l'association Esparron en livres.

Les enfants de l'Avenir des Pallières et du Club St Roch de la Verdière nous ont offert un beau spectacle varié. Le concours de dessin et le goûter ont précédé l'apéritif à la salle des fêtes pour clore cette journée.

Cette année la communication de la fête a été limitée du fait des travaux de la grand rue et des précautions nécessaires en terme de stationnement, toutefois cela n'a pas empêché les personnes présentes de passer une bonne journée bien conviviale avec un temps ensoleillé !

L'animation d'un village comme le nôtre n'est vraiment pas en reste et nous pouvons saluer et remercier le travail de tous les bénévoles qui s'engagent au quotidien dans l'épanouissement de tout un chacun !

Anne CHIMENE, 1^{ere} adjointe, déléguée aux associations.





ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique, danse et théâtre du Haut Var a réuni 70 personnes à la salle des fêtes d'Esparron le mardi 22 mai dernier, au programme : piano, guitare et théâtre pour une heure de spectacle bien agréable. Le directeur a remercié la commune d'Esparron pour son accueil et son soutien. Le spectacle avait également lieu le 24 mai à St Martin avec piano, batterie, violoncelle et flûte . Merci à tous !

ESPARRON EN LIVRES !

Nous avons la joie de compter une nouvelle association « Esparron en livres » à qui nous souhaitons longue vie.

Grande première avec un salon du livre réussi le 26 février dernier, une quinzaine d'auteurs ont répondu présents, un concours de dessin a fait la joie des enfants et un concours de nouvelles a été lancé alors à vos plumes !

Le président Jacques Barbiaux souhaite le renouveler chaque année.

Rendez-vous à la bibliothèque qui a ouvert ses portes depuis février

Accueil du public : le samedi matin (local à la mairie au bureau des associations) de 9h30 à 11h30

Tarif annuel : 10 Euros

**Rencontres littéraires le 1^{er} mercredi de
chaque mois à 19h30 à la salle polyvalente**

www.esparron-en-livres.com



Attribution des subventions aux associations :

La conjoncture économique actuelle nous a contraint de réviser les dépenses de fonctionnement à la baisse.

Malgré cela, le Conseil Municipal n'a pas renoncé à l'octroi de subventions, car elles sont essentielles à la survie de nos associations.

Comité des fêtes d'Esparron : 2000€

L'avenir des Pallières : 1500€

Cercle de l'Union : 1000€

Confrérie du Fauconnier : 750€

Les Amis du Livre (Rians) : 100€

Les Amis du Livre d'Esparron: 200€

Club st Roch: 300€

S.P.A.: 100€

Comité des fêtes

de St-Martin de pallières: 300€

Montant du versement au budget CCAS de la commune : 8500 €**NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS...**

Date	Manifestation	Organisateur
23 Juin	Spectacle de danse Esparron 21h	Avenir des Pallières
29 Juin	Spectacle de danse St Martin 21h	Avenir des Pallières
7 Juillet	Repas et animation- salle polyvalente	Esparron en livres
21 Juillet	Permis et cartes de chasse- salle polyvalente	Société de chasse l'Esparronnaise
28 au 31 Juillet	Fête du village, <i>Soirée pizza le 28 juillet</i>	Les associations
5 Août	Aïoli	Comité des fêtes
13 Août et 1 ^{er} septembre	Permis et cartes de chasse- salle polyvalente	Société de chasse l'Esparronnaise
6 septembre	Repas couscous et animation	Comité des fêtes
15-16 septembre	Démonstration de vols, Journées du patrimoine	Confrérie des fauconniers
23 septembre	Randonnée Marche gourmande, arrivée à St martin	Avenir des Pallières
27 Octobre	Haloween- village et jeu de boules	Avenir des Pallières
17 Novembre	Repas Pieds et paquets - salle polyvalente	Comité des fêtes
1 ^{er} décembre	Arbre de Noël à Artigues - Loto	Avenir des Pallières
8 décembre	Repas annuel des seniors	CCAS
15 décembre	Loto	Comité des fêtes
16 décembre	Marché de Noël	Comité des fêtes

TRANSPORT A LA DEMANDE**Un nouveau moyen de transport à la demande serait mis en place dans le Canton de Barjols d'ici la fin de l'année.**

Vendredi 30 mars dernier nous avons reçu à Esparron le conseiller général **Michel Partage**, **Jacques Berthail** le directeur du service transport au Département, **Fabien Farrugia**, le spécialiste du transport à la demande, les transporteurs et les élus des communes du canton (*Barjols, Bras, Brue, Châteauvert, Esparron, Pontevès, Saint-Martin, Seillons et Varages*).

Cette réunion faisait suite à d'autres séances et a permis de bien cadrer le système qui fonctionne déjà sur le canton de Tavernes et de définir les besoins des populations. Nous avons pu constater que la démarche à Tavernes est positive et a permis de sélectionner un transporteur à Aups. Prochainement, la concertation avec les mairies, les associations et les autres acteurs locaux devrait permettre d'affiner l'ensemble de la démarche.

Le succès de ce transport dépend beaucoup de la communication à faire dans nos communes et de la prise de conscience de la nécessaire survie des services publics dans notre monde rural.

Affaire à suivre.

Anne CHIMENE

Qui réalise le projet ? Suite aux réflexions des élus de nos territoires ruraux et pour compléter les lignes de transports en commun « VARLIB » déjà en place, un mini bus passera récupérer les personnes inscrites de chaque commune pour les mener sur la commune demandée et ou pour trouver la correspondance avec les lignes extérieures.

Le principe ? Les habitants du canton de Barjols pourront réserver leurs sièges par téléphone et la navette passera les récupérer pour les mener aux lieux souhaités et autres correspondances vers l'extérieur

Pour quel coût ? 2 euros par personne pour tout trajet

Pour qui ? Ce service est ouvert à tous ... en raison des besoins variés propre à chacun : rendez-vous médicaux, loisirs et activités extrascolaires, démarches administratives comme par exemple au relais de services publics à Barjols

Suppression de lignes régulières

Certaines lignes régulières peu fréquentées pourraient être supprimées : « *Certes, ce type de transport a un coût, mais sur certains trajets, il est plus logique, plus économique et plus écologique qu'un bus traditionnel qui circule parfois vide.* »

Face à la crainte des élus, pour sauvegarder les commerces de proximité le conseiller général indique qu'il ne s'agit pas de les léser et que la réflexion est ouverte.

Transport scolaire 2012/2013

La fin de l'année scolaire approche à grand pas, les grandes vacances aussi ...Il faut tout de même penser à l'année prochaine et aux cartes de transport.

Pour les élèves possédant une carte magnétique il est nécessaire d'effectuer le renouvellement, les dossiers d'inscription sont déjà disponibles en Mairie et seront à ramener avant le **15 juillet 2012**. Pour ceux ayant une carte papier (Collège Joseph d'Arbaud) il en est de même pour les dossiers et les cartes seront disponibles vers la mi-août.

Pour les « petitous » allant à l'école coopérative des Pallières il faut s'adresser au SIVU DES PALLIERES au **04.94.72.80.45**.

Pour tout renseignement vous pouvez vous renseigner en Mairie ou sur le site **VARLIB.fr**

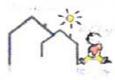
Petite Enfance

Les Assistantes maternelles : nous en avons deux sur la commune.

Aurélie, la coordinatrice du RAM est à votre disposition pour toutes vos démarches de parents de jeunes enfants, futur parent, qui concernent la garde de votre enfant. N'hésitez pas à la contacter au 04.94.04.09.14.

Martine ARIZZI, déléguée petite enfance à la CCPAV

Les crèches de **Barjols**, **Brue-Auriac**, **Seillons-source d'Argens**, et **Tavernes** sont gérées par l'association «Maison de l'Enfance».



Crèche Trotte Menu

Route de Draguignan
83670 Barjols

☎ 04.94.78.92.97

Accueil de 7h30 à 18h30

Crèche Pomme de Reinette

Les Ferrages
83670 Tavernes

☎ 04.94.72.31.32

Accueil de 8h00 à 18h00

Crèche Les Petitous

Chemin de la Verrerie
83470 Seillons-Source-d'Argens

☎ 04.94.72.18.65

Accueil de 7h30 à 18h30

Crèche de Brue-Auriac

Route de Saint-Maximin
83119 BRUE-AURIAC

☎ 04.94.04.11.24

Accueil de 7h30 à 18h30

La crèche de **Bras**, gérée par l'association « MAMI » accueille les enfants dans une salle municipale.



Crèche de la MAMI

Hôtel de Ville
83149 BRAS

☎ 06.21.14.38.89

Accueil les lundi, mardi et mercredi de 8h00 à 18h00

État civil

Naissances : Oïhan BRONDEL MARANGE né le 05/03/2012, **Félicitations aux heureux parents.**

Décès : Léonce REBUFFAT décédé le 02/04/2012

Joseph GAUTHIER décédé le 04/04/2012

Sincères condoléances aux familles.



Communauté de communes Provence d'Argens en Verdon
- Petite Enfance -

**Parents,
Assistants Maternelles,**

Ateliers
d'éveil

Le RAM vient d'ouvrir
à Brue-Auriac, route de St-Maximin.

Ouverture du
**Relais
Assistants
Maternelles**



Pour tout renseignement, contactez
la coordinatrice du RAM,
au 04.94.04.09.14 ou
à ram@cc-pav.fr

Communauté de communes
Provence d'Argens en Verdon
58, avenue de Tavernes
83670 BARJOLS - Tél: 04 94 77 18 53 - www.cc-pav.fr



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en 1996 doivent se faire recenser au secrétariat de Mairie dans le trimestre de leur anniversaire. Par ex. pour un jeune né le 17 mai 1996 il convient de venir avant le 30 juin 2012.

Documents à fournir : carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile et notice individuelle disponible en Mairie.

RAPPEL Vote par procuration :

Le mandant (personne qui donne procuration) désigne librement la personne qui votera à sa place (le Mandataire). Pour être mandataire il faut être inscrit dans la même commune que sont mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration. Se rendre à la GENDARMERIE de RIAN (l'arrêté Préfectoral est affiché dans le panneau d'affichage communal)

**BULLETIN JUIN 2012
RESPONSABLE :**